

INNOVATION SOCIALE 37

Fonds de dotation régie par la Loi du 4 août 2008

16 rue de la Pierre
37100 TOURS

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2018

In Extenso Audit

25 rue de la Milletière
BP 87457
37074 Tours Cedex 2

Tel : 02 47 87 48 00
Fax : 02 47 87 48 10
toursnord@inextenso.fr
www.inextenso.fr

INNOVATION SOCIALE 37

Fonds de dotation régie par la Loi du 4 août 2008

16 rue de la Pierre
37100 TOURS

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2018

Aux membres,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels du fonds de dotation INNOVATION SOCIALE 37, relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds de dotation à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de Commissaire aux Comptes.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note « tableau des immobilisations et amortissements » de l'annexe concernant le non amortissement des constructions comptabilisés au 31 décembre 2018.

Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

• Principes et méthodes comptables

Nous avons vérifié le caractère approprié des principes comptables appliqués et le caractère raisonnable des estimations significatives retenues. Nous avons mis en œuvre des tests, sur la base des informations disponibles à ce jour, pour vérifier par sondages l'application de ces principes et méthodes comptables.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement du Fonds de Dotation relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité du Fonds de Dotation à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le Fonds de Dotation ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Bureau.

Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de Commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Fonds de Dotation.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux Comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du Fonds de Dotation à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Tours, le 4 juin 2019

Le Commissaire aux Comptes,
In Extenso Audit

Représenté par Valérie ROCHARD



COMPTES ANNUELS

Bilan
Compte de résultat
Annexe

BILAN Fonds de dotation Innovation Sociale 37 ACTIF

	2018			2017
	Brut	Amortissement	Net	
ACTIF IMMOBILISE				
<u>Immobilisations incorporelles</u>				
Logiciels				
<u>Immobilisations corporelles</u>				
Terrains				
Agencements terrains				
Constructions	100 000,00		100 000,00	100 000,00
Matériel et outillage				
Autres immobilisations corporelles				
<u>Immobilisations financières</u>				
TOTAL I	100 000,00		100 000,00	100 000,00
Comptes de liaison				
TOTAL II				
ACTIF CIRCULANT				
Fournisseurs / avances, avoirs				
<u>Créances</u>	654,89		654,89	5 868,75
Créances d'exploitation				
Disponibilités	654,89		654,89	5 868,75
Charges constatées d'avance				
TOTAL III	654,89		654,89	5 868,75
Charges à répartir IV				
Prime remboursement obligations V				
Ecart de conversion (actif) VI				
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V + VI)			100 654,89	105 868,75

1

BILAN**Fonds de dotation Innovation Sociale 37****PASSIF**

	2018	2017
FONDS PROPRES		
Dotations pérennes	1 711 000,00	1 711 000,00
Réserves		
Autres réserves		
Report à nouveau	-1 615 145,11	-1 609 981,25
Report à nouveau	-1 609 981,25	-160 005,54
Résultat de l'exercice	-5 163,86	-1 449 975,71
Subventions d'investissement renouvelables		
TOTAL I	95 854,89	101 018,75
Compte de liaison		
TOTAL II		
Provision pour risques		
Provision pour charges		
TOTAL III		
DETTES		
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes reçus		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 800,00	4 850,00
Dettes sociales et fiscales sur salaires		
Dettes sur immobilisations		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance		
TOTAL IV	4 800,00	4 850,00
Ecart de conversion (passif)		
TOTAL V		
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	100 654,89	105 868,75

ENGAGEMENTS RECUS	ENGAGEMENTS DONNES
Legs nets à réaliser :	
- acceptés par les organes statutairement compétents	
- autorisés par l'organisme de Tutelle	
Dons en nature restant à vendre	

COMPTE DE RESULTAT

CHARGES

Fonds de dotation Innovation Sociale 37	2018	2017
CHARGES D'EXPLOITATION		
Autres achats et charges externes	5 163,86	111 655,59
Impôts, taxes et versements assimilés		29 632,00
Salaires et traitements		
Charges sociales		
Autres charges de personnel		
Dotations aux amortissements		2 618,35
Dotations aux provisions		
Autres charges (dont cotisations)		1 394 000,00
Total I	5 163,86	1 537 905,94
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Charges nettes s/cessions valeurs mobilières de placement		
Total II		
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		2 963 038,94
Dotations aux amortissements et aux provisions		
Total III	0,00	2 963 038,94
Engagements à réaliser/ressources affectées Total IV		
Total des charges (I + II + III + IV)	5 163,86	4 500 944,88
Solde créditeur = <u>excédent</u>		
TOTAL	5 163,86	4 500 944,88

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	2018	2017
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens et services		
Personnel bénévole		
Total		

COMPTE DE RESULTAT

PRODUITS

Fonds de dotation Innovation Sociale 37	2018	2017
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Ventes de marchandises		
Production vendue		
Prestations de service		
Sous-total A		
Subventions de fonctionnement		
Reprises sur provisions et transferts de charges		36 569,17
Autres produits		
Sous-total B		36 569,17
Total I		36 569,17
PRODUITS FINANCIERS		
De créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Produits nets s/cessions valeurs mobilières de placement		
Total II		
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		3 014 400,00
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Total III		3 014 400,00
Ressources non utilisées exercices antérieurs		
Total IV		
Total des produits (I + II + III + IV)		3 050 969,17
Solde débiteur = <u>déficit</u>	5 163,86	1 449 975,71
TOTAL	5 163,86	4 500 944,88

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	2018	2017
Bénévolat		
Prestations en nature		
Dons en nature		
Total		

A / FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE

1 - Evénements principaux de l'exercice

Aucun évènement a marqué l'année 2018 pour le Fonds de dotation Innovation Sociale 37 :

Le fonds de dotation n'a une aucune activité durant cet exercice.

2 - Principes et méthodes comptables

Conventions comptables

Les comptes annuels de l'exercice 2018 ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Les conventions suivantes ont été respectées :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice sur l'autre
- indépendance des exercices.

Il a été fait application des dispositions particulières résultant du règlement n°2009-01 du comité de la réglementation comptable du 3 Décembre 2009 relatif aux règles comptables applicables aux fondations et aux fonds de dotation, modifiant le règlement n°99-01 du comité de la réglementation comptable du 16 février 1999 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations.

L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée par référence à la méthode dite des coûts historiques.

B / INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

1 - Bilan - actif

Tableau des immobilisations et amortissements (pages 7 et 8)

Il ne reste plus en « constructions » que la Chapelle d'une valeur de 100 000€.

Ce bien ayant fait l'objet d'une promesse de vente et du fait de son classement aux monuments historiques, il a été fait le choix de ne pas l'amortir.

Tableau des créances (page 10)

Néant

2 - Bilan - passif

Le résultat comptable 2018 est une perte de 5 163.86 €.

Fonds propres

Ils correspondent principalement au don de l'ensemble immobilier du 8 Rue de la Pierre 37100 Tours, fait par l'Association APAJH d'Indre et Loire.

Les pertes des exercices 2013, 2014, 2015, 2016 et 2017 étant générées par les dotations aux amortissements ainsi que par les moins-values constatées lors de la dation en paiement, celles-ci ne remettent pas en cause le caractère pérenne de la dotation.

Tableau des emprunts (page 11)

Néant

Tableau des dettes (page 12)

Les dettes contractées au 31/12/17 s'élèvent à 4 800 €.

3 - Engagements hors bilan (page 13)

Néant

C / INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

1 - Compte de résultat - produits

Néant

2 - Compte de résultat - charges

Charges d'exploitation : il s'agit principalement de la prestation du commissaire aux comptes, pour la vérification annuelle.

Fonds de dotation Innovation Sociale 37

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS

Exercice clos le 31/12/2018

Nature des immobilisations		Valeur brute début d'exercice	Acquisitions	Cessions	Virements poste à poste	Valeur brute fin d'exercice
INCORPORELLES	Frais d'établissement					
	TOTAL I					
	Autres immobilisations					
	TOTAL II					
CORPORELLES	Terrains					
	Agencements des terrains					
	Constructions	100 000,00				100 000,00
	Matériel et outillage					
	Matériel de transport					
	Matériel de bureau					
	Matériel informatique					
	Mobilier					
	Immobilisations en cours					
	Avances-acomptes s/immob.					
	TOTAL III	100 000,00				100 000,00
FINANCIERES	Participations et créances rattachées à des participations					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts et autres immobilisations financières					
	TOTAL IV					
	TOTAL (I + II + III + IV)	100 000,00				100 000,00

Fonds de dotation Innovation Sociale 37

TABLEAU DES AMORTISSEMENTS

Exercice clos le 31/12/2018

Nature des immobilisations		Amort. cumulés début d'exercice	Augmentations (et virements)	Diminutions (et virements)	Valeur brute fin d'exercice
INCORPORELLES	Frais d'établissement				
	TOTAL I				
	Autres immobilisations				
	TOTAL II				
CORPORELLES	Terrains				
	Agencements des terrains				
	Constructions				
	Matériel et outillage				
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau				
	Matériel informatique				
	Mobilier				
	Immobilisations en cours				
	TOTAL III				
	TOTAL (I + II + III)				

Fonds de dotation Innovation Sociale 37

MOUVEMENTS DES FONDS ASSOCIATIFS

Exercice clos le 31/12/2018

Nature des fonds	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant à la fin de l'exercice
<u>Sans droit de reprise</u>				
Patrimoine intégré				
Fonds statutaires				
Dotations pérennes	1 711 000,00			1 711 000,00
Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables par l'association				
TOTAL	1 711 000,00			1 711 000,00
<u>Avec droit de reprise</u>				
Apport avec droit de reprise				
Legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés assortis d'une obligation ou d'une condition				
Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables par l'association assorties d'une obligation ou d'une condition				
TOTAL				

Fonds de dotation Innovation Sociale 37

ETAT DES CREANCES

Exercice clos le 31/12/2018

Nature des créances		Montant Brut	Degré de liquidité " Actif "	
			à 1 an au plus	à plus d'1 an
ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières			
	Redevables et comptes rattachés			
ACTIF CIRCULANT	Fournisseurs - avances s/commandes, avoirs			
	Usagers et comptes rattachés			
	Créances douteuses			
	Autres créances			
	Charges constatées d'avance			
	TOTAL			

Fonds de dotation Innovation Sociale 37

TABLEAU DES EMPRUNTS

Exercice clos le 31/12/2018

Nature des emprunts	Montant brut	A 1 an au plus	A + d'1 an et - de 5 ans	A + de 5 ans	Remboursements effectués en 2018
TOTAL					

Fonds de dotation Innovation Sociale 37

ETAT DES DETTES

Exercice clos le 31/12/2018

Nature des dettes	Montant Brut	Degré d' Exigibilité		
		1 an au plus	1 an à 5 ans	à plus de 5 ans
Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès établissements de crédit				
Emprunts et dettes financières divers				
Usagers : avances et acomptes reçus				
Fournisseurs et comptes rattachés	4 800,00	4 800,00		
Dettes fiscales et sociales				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	4 800,00	4 800,00		

Fonds de dotation Innovation Sociale 37

ENGAGEMENTS HORS BILAN

Exercice clos le 31/12/2018

Engagements	Montant
<u>Engagements donnés</u>	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions et retraites	
Droit Individuel de Formation	
TOTAL I	
<u>Engagements reçus</u>	
Avals et cautions	
Legs nets à réaliser	
Dons en nature restant à vendre	
TOTAL II	
Dont engagements assortis de sûretés réelles	

Des précisions seront apportées, à chaque fois que cela sera nécessaire, sur les méthodes de valorisation